Nations Unies S/2018/1101



Conseil de sécurité

Distr. générale 11 décembre 2018 Français Original : arabe

Lettre datée du 7 décembre 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Ambassadeur permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué de presse publié le 6 décembre 2018 par le Représentant du Président de la République pour la liaison diplomatique et la négociation en vue de la paix au Darfour, Amin Hassan Omer, au sujet de la signature à Berlin, le même jour, de l'accord préalable à la reprise des négociations de Doha entre le Gouvernement soudanais, la faction Minni Minawi de l'Armée de libération du Soudan et la faction Gibril Ibrahim du Mouvement pour la justice et l'égalité (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur, Représentant permanent (Signé) Omer Dahab Fadl **Mohamed**



Annexe à la lettre datée du 7 décembre 2018 adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Ambassadeur permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : arabe]

Communiqué de presse sur la signature de l'accord entre le Gouvernement soudanais et la faction Minni Minawi de l'Armée de libération du Soudan et la faction Gibril Ibrahim du Mouvement pour la justice et l'égalité

Le 6 décembre 2018, au Ministère allemand des affaires étrangères, l'accord préalable à la reprise des négociations de Doha a été signé entre le Gouvernement soudanais et la faction Minni Minawi du Mouvement de libération du Soudan et la faction Gibril Ibrahim du Mouvement pour la justice et l'égalité, sous l'égide du Gouvernement allemand, en présence du Ministre allemand des affaires étrangères, du Représentant spécial conjoint Union africaine-ONU pour le Darfour, Jeremiah Mamabolo, de l'Envoyé spécial qatarien, Moutlaq el-Qahtani, et des représentants des Gouvernements américain, britannique, français et norvégien et de la Fondation allemande Berghof.

La signature de l'accord est le point d'orgue de plusieurs cycles de négociations et de consultations qui se sont déroulées à Berlin, par l'entremise du Représentant spécial conjoint Union africaine-ONU pour le Darfour et de représentants du Gouvernement allemand, avec l'aide d'émissaires internationaux pour la paix au Soudan.

Le présent accord prévoit la reprise des négociations de Doha entre le Gouvernement soudanais et les deux mouvements signataires de l'Accord, étant entendu que le Document de Doha pour la paix au Darfour servira de fondement à ces négociations, un engagement ayant été pris de passer en revue toutes les questions soulevées par les deux mouvements, afin de parvenir à une paix durable au Darfour et de mettre en place les mécanismes appropriés en vue de donner suite aux textes issus des négociations entre les deux mouvements et le Gouvernement soudanais.

Le Gouvernement se dit à nouveau disposé à reprendre les négociations de Doha dans un esprit positif et constructif, en vue de parvenir à une paix définitive et durable au Darfour. Il tient à remercier le Gouvernement allemand, l'Union africaine, l'Organisation des Nations Unies, le Qatar et tous les partenaires internationaux qui ont concouru et participé à l'accord, en vue de parvenir à la paix et à la stabilité au Soudan et dans la région.

Le Représentant du Président de la République pour la liaison diplomatique et la négociation en vue de la paix au Darfour (Signé) Amin Hassan **Omer**

2/2 18-21596